

RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX DÉPENSES

Paragraphe 16° de l'article 4 du Règlement sur la diffusion de l'information et sur la protection des renseignements personnels

DÉPENSES DE FONCTION : FRANCE BOUCHER, PRÉSIDENTE

Exercice financier : 2022-2023

Trimestre : Janvier-Février-Mars

Description de la dépense	Date	Coût
Repas au restaurant	2023-03-17	20,09 \$
Repas au restaurant	2023-03-15	102,48 \$
Repas au restaurant	2023-03-14	17,52 \$
Repas au restaurant	2023-03-10	33,22 \$
Repas au restaurant	2023-03-07	16,36 \$
Repas au restaurant	2023-01-31	22,98 \$
Repas au restaurant	2023-01-20	19,82 \$
Repas au restaurant	2023-01-11	46,17 \$
Repas au restaurant	2023-01-10	19,98 \$